

Le réseau Naître et Devenir recrute un : F/H Médecin Coordinateur

À 0,3 ETP en CDI (1 journée + 1 demi-journée)
Poste basé à l'Hôpital Couple Enfant, CHU Grenoble Alpes.

Présentation du réseau de santé Naître et Devenir

Le réseau de santé Naître et Devenir, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre plus général du Réseau Périnatal Alpes Isère (RPAI), déploie une activité de surveillance des enfants vulnérables de 0 à 7 ans, en lien avec les services de néonatalogie du CHU Grenoble Alpes, du CH de Voiron et de la clinique Belledonne. Il inclut à ce jour les enfants nés ou habitants dans le territoire sud Isère, prématurés au-dessous de 35 SA, ou ayant présenté une affection médicale ou chirurgicale l'exposant à des troubles ultérieurs du neurodéveloppement.

Son équipe est composée d'1 directrice, d'1 Médecin coordinateur (poste recherché) F/H, d'1 Assistante de coordination, de 2 Psychologues et d'1 Neuropsychologue

Le réseau Naître et Devenir est utilisateur des outils Eparcours (Monsisra, messagerie sécurisée de santé, Mespatients, dossier partagé interprofessionnel).

Le réseau Naître et Devenir est intégré à la Maison Ressource Santé en Isère (GCS MRSI), regroupant différents dispositifs d'appui à la coordination de parcours de santé sur le département. Le GCS MRSI emploie 120 salariés, sur 5 sites, et bénéficie d'un financement par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes.

Missions du poste :

Au sein de l'équipe du réseau Naître et Devenir, le/la médecin coordinateur.trice travaille en lien, tout au long du suivi des enfants dans le réseau, avec les praticiens en néonatalogie du CHU Grenoble Alpes, ainsi que les professionnels de santé intervenants auprès de l'enfant et de la famille. Il/elle apportera son expertise médicale pour l'évaluation diagnostique et la planification de la prise en charge coordonnée des enfants.

Les missions qui lui seront confiées seront les suivantes :

- Répondre aux demandes d'avis diagnostics émis par les médecins de 1ère ligne (indications d'explorations complémentaires, de bilans neuropsychologiques)
- Animer les réunions d'étude des dossiers en coordination avec l'équipe
- Travailler au suivi des bilans et des indications qui en résultent, notamment concernant les bilans neuropsychologiques effectués au sein du réseau afin de planifier les prises en charge

- Favoriser la coopération territoriale dans le champ du suivi des enfants vulnérables, notamment avec les lieux d'accueil des enfants, les structures de niveau 2 et 3, la Protection Maternelle Infantile (PMI), les services hospitaliers impliqués et les structures ambulatoires (CPTS, Centre de santé...)
- Favoriser la coopération avec les deux autres services enfance de la MRSI : la plateforme de santé Anaïs, et le réseau de santé de l'obésité pédiatrique REPPPOP38
- Participation aux travaux en cours initiés au niveau régional par les réseaux des 5 départements et au niveau national par la FFRSP (Fédération Française des Réseaux de santé en Périnatalité)
- Participation au suivi épidémiologique des troubles du neurodéveloppement de l'enfant, en lien avec les recommandations de la FFRSP
- Organisation de formations annuelles à destination des professionnels membres du réseau
- Participation à l'élaboration en équipe du rapport d'activité et du budget

Profil recherché

- Titulaire d'un doctorat en médecine et DES ou CES de pédiatrie, ou compétence équivalente acquise par DU et expérience professionnelle dans le domaine du développement de l'enfant
- Expérience souhaitée de 5 années
- Compétences recherchées :
 - Connaissances dans le champ de la prématurité, des séquelles somatiques de la prématurité sur le plan général (cardiaque, respiratoire...) et plus particulièrement sur les troubles du neurodéveloppement et des apprentissages
 - Connaissance du terrain local et des acteurs du suivi et de la prise en charge de l'enfant
 - Capacité à travailler en équipe

Conditions d'embauche

Type de contrat et statut : L'employeur de rattachement peut être selon les candidatures, le CHU Grenoble Alpes (avec un statut de praticien hospitalier mis à disposition), ou la Maison Ressource Santé en Isère (avec un statut de salarié, en CDI statut cadre)

Durée de temps de travail : 0.3 ETP (trois demi-journées) pouvant être réduit à 0.2 ETP si nécessité. Possibilité de télétravail à discuter.

Prise de poste : à décider selon disponibilité

Rémunération : selon grille de rémunération de la fonction publique hospitalière OU de la convention collective FEHAP 51 et expérience (précision chiffrée sur demande)

Lieu de travail : réseau Naître et Devenir, Ancien Hôpital Civil, CHU GRENOBLE-ALPES CS, 38043 GRENOBLE CEDEX 9

Déplacements exceptionnels (véhicule de service) – Permis B exigé

Candidature (CV + Lettre de motivation)

A envoyer par mail à

ext-apion@chu-grenoble.fr, Directrice Réseau Naître et Devenir

Renseignements : au 04 76 76 95 31 / 06 22 09 54 28